

Cérémonie des vœux

EDITO

Début janvier, nous avons tous été choqués et indignés par l'attentat dont le journal Charlie Hebdo a été la cible et par les événements sanglants qui ont suivi.

L'année 2015, année de la lumière, a commencé par la barbarie de l'obscurantisme.

L'assassinat de journalistes ou d'otages appelle notre solidarité et l'affirmation de notre attachement à la liberté de pensée, élément fondamental de notre démocratie.

On ressent bien, au travers de cette tragédie, la difficulté qu'il y a dans une société démocratique, à exercer pleinement sa liberté d'expression, sans nuire parfois à la fraternité, ni offenser l'autre dans sa dignité.

En hommage aux victimes, la cérémonie des vœux du maire a commencé par un moment de recueillement.

L'harmonie communale a ensuite joué plusieurs morceaux devant un public ravi.

Les vœux ont aussi été l'occasion de rappeler les moments les plus marquants de l'année 2014 et d'annoncer ceux de l'année 2015 : le recensement, les contraintes budgétaires et la recherche d'économies, l'adoption du Plan de Maîtrise Sanitaire et du Projet Educatif Territorial...

2015 sera aussi une année marquée par plusieurs initiatives culturelles.

Comme je l'ai souligné lors de mon intervention, le bénévolat garde un rôle irremplaçable de même que l'échelle communale pour mettre en œuvre une politique de proximité.

Votre maire, Jean Marie Allain

Nous contacter

Tél : 03.27.39.63.41
marpent@wanadoo.fr
<http://www.marpent.fr>

Dans ce numéro

EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2
LES BREVES	3
LA VIE DU VILLAGE	4
LA VIE ASSOCIATIVE	7
LA VIE DU CONSEIL	10
PHOTOS	12

Comité de lecture

JM Allain, C Lavielle,
A Delplanche,
B Legros, J Loire
M Nicol, H Nicol
P Verplaetse
P Leblanc

NAISSANCES

LEFAUX Jeanne	18 décembre 2014
SAROT Hayden	28 décembre 2014
LELEUX Thomas	3 janvier 2015
PERALES Sasha	29 janvier 2015
KOUBAA Lina	4 février 2015
SEMAILLE Oscar	5 février 2015

ETAT CIVIL



MARIAGES

AMER OUALI Farid	AMER-OUALI Laura	14 janvier 2015
-------------------------	-------------------------	-----------------

DECES

LERAT veuve GOESSAERT Nadine	1 janvier 2015	Née en 1947
DUBRAY François	21 décembre 2014	Né en 1949
SELLIEZ Cécile	6 février 2015	Née en 1927

DECES D'EUGENE LEROUX

Nous avons appris le décès d'Eugène Leroux, marpentois, ancien déporté, grande figure du Val de Sambre.

Eugène Leroux et son épouse avaient intégré depuis quelques semaines une maison de retraite de Saint-Quentin, non loin de leur fils.

Arrêté pendant la guerre, Eugène Leroux était, à Marpent, l'un des derniers déportés survivants.

Inlassablement, il fut un intervenant pédagogique dans le domaine scolaire, expliquant aux jeunes des collèges et lycées de l'avesnois les horreurs du nazisme.

Sa santé s'était dégradée depuis plusieurs mois.

La municipalité lui avait remis en décembre 2001, la médaille d'honneur de la ville pour son combat permanent à témoigner sur la barbarie des camps nazis.

Nous saluons aujourd'hui la disparition d'un homme fort de ses convictions et qui aura marqué de son empreinte le travail de mémoire dans notre agglomération.

ACCUEIL MAIRIE : PERMANENCE DU SAMEDI

Afin de mieux répondre aux demandes du public, la permanence (qui se déroulait depuis l'été de 9h à 10 h) est remise en place de 11 h à 12 heures.

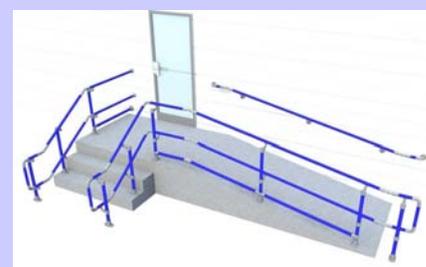
ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Elles auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015.

Ouverture des bureaux de vote de 8 h à 18 h

ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Les personnes handicapées (tous types de handicaps moteurs ou sensoriels) qui souhaitent être invitées aux réunions de travail sur les projets peuvent se faire connaître auprès de la mairie.



BRANCHEMENTS AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Les tarifs 2015 votés par le conseil communautaire sont désormais de 862,68 € HT avec une longueur maximal de 10 mètres.

Au-delà, un coût supplémentaire de 119,95 € HT est demandé par mètre linéaire.

Le coût de la mise en conformité est lui fixé à 398,06 € HT avec une profondeur maximale de 1,5 mètre.

TERRE VEGETALE

La commune offre de la terre végétale (analyse des terres disponible).

A emporter par vos soins. Se rapprocher de la mairie



OBSEQUES INDIGENTS

La loi oblige la commune ou le CCAS à procéder aux obsèques des indigents, après avoir mis à contribution les descendants ou ascendants du défunt.

Dans ce cas, c'est la commune, et non pas la famille, qui choisit l'opérateur funéraire.

Dans ce cadre, le CCAS a conclu un accord avec la société FRERE qui s'engage à facturer au CCAS le cercueil au prix coûtant.

POUBELLES

Trop de poubelles encombrant les trottoirs durant la semaine, au détriment de la sécurité des piétons.

En dehors de quelques cas (pour lesquels une dérogation peut être sollicitée en mairie), il est toujours possible de rentrer ses poubelles dans un garage ou une cour, quitte à faire quelques dizaines de mètres une fois par semaine.

Les agents municipaux ont pour consigne de déposer ces poubelles encombrantes aux ateliers, à charge pour les administrés concernés de venir les rechercher.

LE RELAIS

Depuis le 1er Janvier 2014, 4,61 tonnes de textile, linge de maison, chaussures ont été collectées, soit 1,71 kg / habitant.

Cette collecte sélective constitue **une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet aussi la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux**

Grâce au partenariat mis en place avec l'ensemble des Relais, une réelle expertise dans la collecte, le tri et la valorisation s'est développée, permettant ainsi :

- la création de **2200 emplois nets en 30 ans**, favorisant l'insertion par le travail,
- la collecte de 90 000 tonnes de textiles en 2012, valorisés à 90%,
- **la création et la commercialisation de Métisse**, une gamme d'isolation thermique et acoustique conçue à partir de vêtements de seconde-main issus de coton recyclé.
- **le lancement des Eko Baffle**, une solution écologique pour la correction acoustique des salles polyvalentes, cinémas, restaurants, salles de musique ...

REPAS A DOMICILE

Pour les personnes âgées, possibilité de se faire livrer des plateaux repas à domicile par différents prestataires :

- Liaisons chaudes : 03 27 39 63 41
- Liaisons froides Aide au Quotidien / API : 03 27 65 39 67
- Liaisons froides Vital Service / API : 03 27 65 78 89
- Liaisons froides « O chef gourmet » 03 27 63 09 20



Chaque prestataire propose un repas équilibré avec entrée -plat- fromage ou dessert Pour un prix de plus ou moins 10 €.

La commune peut prendre une partie de ce coût en charge en fonction de vos ressources

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie (03 27 39 63 41)

LES NOUVEAUTES A LA BIBLIOTHEQUE L'OISEAU-LYRE

MERCI POUR CE MOMENT de *Valérie TRIERWEILER*
BRIDGET JONES : *FOLLE DE LUI* d' *Helen FIELDING*
COMME UN CHANT D'ESPERANCE de *Jean D'ORMESSON*
CHARLOTTE de *David FOENKINOS*
PETRONILLE d' *Amélie NOTHOMB*
L'INCOLORE TSUKURU TAZAKI ET SES ANNEES DE PELLERINAGE de *HARUKI MURAKAMI*
UNE VIE DE LUMIERE ET DE VENT de *Christian SIGNOL*
ANGOR de *Franck THILLIEZ*
L'ART PRESQUE PERDU DE NE RIEN FAIRE de *Dany LAFFERIERE*
MUCHACHAS 3 de *Katherine PANCOL*



LES QUATRE JOURS DE DUNKERQUE

La course cycliste passera par Marpent le jeudi 7 mai 2015, pour la seconde étape, entre Fontaine au Pire et Maubeuge.

Les coureurs venant de Jeumont emprunteront la rue Victor Hugo, puis la rue Delmotte pour se diriger vers Rousies.

Passage de la caravane publicitaire dès 14 h 25.

Les coureurs, selon leur vitesse, passeront entre 15 h 37 et 15 h 55.

INITIATION INFORMATIQUE ADULTES

La médiathèque propose à ses adhérents des cours d'initiation gratuits à l'informatique chaque samedi de 13 h 30 à 15 heures, au cyber-centre.



VISITE DANS LA SOMME

Dans la perspective de l'installation du moulin à farine, une délégation s'est rendue à Rouvroy-les-Merles, dans la Somme, sur l'exploitation de M Delasalle, qui vient d'acquérir le même matériel.

Cette délégation était composée d'élus et de membres de l'association des moulins d'antan : Myriam Dessager, Pascal Dutremée, Jacques Cartiaux, Dominique Claux, Dominique Bruet, Hervé Nicol et Jean-Marie Allain.

Monsieur Delasalle est un jeune agriculteur bio, spécialisé dans les légumineuses et qui produit dorénavant 200 kilos de farine bio par semaine qui lui servent à fabriquer son pain, vendu sur place et dans une Amap (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).



RANDONNEE PEDESTRE

Rendez-vous à 9 heures chaque mardi et dimanche sur le parking de la supérette pour une balade d'une heure à une heure trente. Les participants forment souvent deux groupes suivant leur rythme de marche, lente ou rapide. Bienvenue à toutes et à tous.



LA PROPRETE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

le traditionnel repas des anciens de Marpent aura lieu

le **12 avril 2015** à la salle des fêtes

animé par l'orchestre « Les AKOR'S », représenté par Patrick Ré
repas offert par la municipalité pour les Marpentois de 62 ans et plus

pour le conjoint ou Marpentois de moins 62 ans : 25 €

pour les enfants de moins de 10 ans : 15 €

pour les extérieurs : 30 €

Inscriptions en mairie jusqu'au 23 MARS 2015, dernier délai
possibilité d'aller chercher les personnes à mobilité réduite

Téléphone : 03 27 39 63 41 ou 03 27 67 18 13



Menu: Crème Dubarry

Pavé de loup aux jeunes pousses d'épinard, sauce safranée

Sorbet au choix

Cuisse de canard au Pineau des Charentes

Sélection du fromager sur son mesclun de salade

Bavarois fruits rouges sur son coulis de framboise , Café



PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Par arrêté préfectoral du 3 février 2015, le PEDT de la commune a été approuvé
36 communes du Nord ont à ce jour un PEDT approuvé dont deux dans l'Avesnois :
Elesmes et Marpent.

RENCONTRE DES BENEVOLES DE L'ENTRAIDE SCOLAIRE

L'association Entraide Scolaire Amicale (ESA) compte en France 2 559 bénévoles qui ont aidé
3 124 enfants pour la dernière année scolaire.

L'association compte actuellement 28 bénévoles sur l'antenne de MAUBEUGE.

Elle recense des demandes d'intervention pour 73 enfants et en couvrent 37.

Le montant de participation des familles passe de 25 à 30 €.

M José Bonnet, le responsable de l'antenne de MAUBEUGE, a été nommé Responsable du sec-
teur Nord Pas de Calais.

La rencontre a permis à chacun des béné-
voles présent de s'exprimer sur sa mission
et les difficultés rencontrées afin de s'expri-
mer.

Une formation des bénévoles sera assurée
le 27 Février de 10 h à 17 heures en la mairie de MARPENT



ANCIENS COMBATTANTS

Didier Clique, Président des ACPG, a reçu les membres de son association et demandé à M Albert Barbare, trésorier, de présenter les comptes.

Le Bureau ayant été renouvelé, le maire, accompagné de Jacqueline Loire, adjointe, s'est félicité de la réussite de l'exposition consacrée à la Grande Guerre et a souligné que le Projet EDucatif Territorial, dans son volet « citoyenneté », comprenait un axe consacré au devoir de mémoire.

JOUEURS DE CARTES

Le Président René Zito avait réuni ses adhérents pour la traditionnelle assemblée annuelle, en présence du maire et de son adjointe, Monique Nicol.

Louissette Delvallée, trésorière, a présenté les comptes qui montrent un solde positif de plus de 3000 euros.

Michel Delmotte, secrétaire, a rappelé les événements de 2014, à savoir le concours de pétanque, le concours de belote et le repas de Noël au Quesnoy.

Pour 2015, le Président a annoncé le renouvellement du concours de pétanque et du concours de cartes avec une nouveauté: l'organisation au printemps d'une brocante aux alentours du parc Barbusse avec restauration barbecue sur le site champêtre du club nautique.

CONCERT DU NOUVEL AN

Le traditionnel concert du Nouvel An de l'Harmonie Communale a fait salle comble à la salle des Fêtes.

Accueilli par le Président Marc Etienne, les mélomanes ont pu écouter plusieurs morceaux de l'harmonie au grand complet et sous la baguette de Ludovic Damiens ou de Guillaume Charlet, notamment la musique du film King Kong de Waignein et Le Fantôme de l'Opéra de Webber.

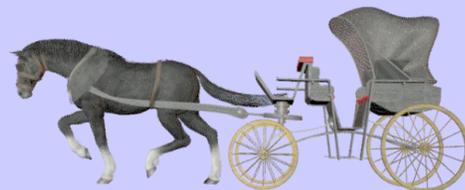
On notait, dans la salle la présence d'une importante délégation municipale

PROMENADES EN CALECHE

Connaissez-vous l'association Watiss'ânes ?

Créée en 2010 par un bénévole passionné, Monsieur André LAROQUE

N'hésitez pas à contacter M.Laroque au 06.49.49.98.21.



FETE DE MON MOULIN

Groupe folklorique : le groupe des danseurs folkloriques vous accueille volontiers pour préparer quelques danses pour la Fête du moulin. S'adresser en mairie.

Talents du moulin : chanteurs et musiciens sont invités à se faire connaître pour les talents du moulin, prévus le 13 juillet à partir de 18 heures.

Les candidats sélectionnés ce jour-là seront récompensés d'un contrat l'année suivante.

S'adresser en mairie.

ASSEMBLEE DES SIGNALEURS JEUMONT MARPENT

L'assemblée des signaleurs s'est déroulée en présence de Mme Yolande Souvart, adjointe à Jeumont, Mme Jacqueline Loire, adjointe à Marpent et du maire de Marpent.

Le Président Hervé Lebecq a rappelé que l'association permet d'assurer sur toutes les courses cyclistes du secteur la sécurité des coureurs, tout en regrettant l'incompréhension que manifestent parfois certains automobilistes.

M Lebecq a ensuite présenté les actions prévues de l'année et qui permettent à l'association de se procurer quelques recettes comme les brocantes, la journée de pêche ou le thé dansant le 26 avril à Marpent.

ASSEMBLEE ANNUELLE DU COMITE DES ANCIENS

Lors de son assemblée générale, en présence des adhérents et de Madame Nicol, représentant la municipalité, le bureau du Comité, composé de Nadine Lenglet, Gilbert Bocquet, Michèle Guiet et Léonel Collet, a retracé les actions de l'année 2014 : deux thés dansants, deux sorties, (cristallerie d'Arques et cabaret de Vieux-Berquin) une brocante et la participation au festi-kiosque

Le comité a également effectué une vente de muguet le 1^{er} mai et une quête à la sortie du cimetière à la Toussaint.

Pour l'année 2015, le Comité envisage un après-midi récréatif au Pasino de Saint Amand pour un spectacle chanté et dansé ayant pour thème « ça c'est Paris » ainsi que la visite de la coupole de Saint-Omer.

Avec les autres membres présents, les membres du Bureau ont eu une pensée particulière pour leur présidente Jeannine Bocquet, absente pour raison de santé.

Communiqués du Comité des Anciens de Marpent

Avec Benoit PLAÏTIN, à tous les mordus d'accordéon venus « guincher » au thé dansant de la Saint Valentin, l'après midi fut chaleureux et très agréable. Merci à vous.

Le Comité des Anciens de Marpent vous informe que les membres et des bénévoles passerons dans les rues de Marpent le 1^{er} MAI pour le brin de muguet porte bonheur traditionnel pour les bénévoles « tentés » de nous rejoindre réunion à la salle « Schwartz » le 1^{er} mai vers 9 heures.

Merci de leur réserver bon accueil.

ASSEMBLEE DE L'UVJM

Le Président Jean-Pierre Delaique a convié ses cyclistes et les membres de son comité à l'assemblée annuelle, en présence de Didier Galand, adjoint aux sports à Jeumont, et de deux élus marpentois, Jacqueline Loire, adjointe et Bruno Legros, conseiller délégué.

L'UVJM est en effet l'une des rares associations « Jeumont-Marpent » et l'une des plus anciennes

Elle fait courir sous les couleurs du Club une dizaine de cyclistes et organise les compétitions sur les deux communes.



DEUX ATHLETES MARPENTOIS CHAMPIONS DU NORD DE CROSS

Lors des championnats du Nord de cross à Condé-sur –Escaut, les athlètes de Marpent MSL section de ESA59 ont brillé par leur performance.

La poussine Eva KWIATKOWSKI a remporté aisément le titre de championne en menant de bout en bout, tandis que les athlètes de ESA59 ont remporté aussi le titre par équipe.

Le poussin Sullyvan RAKBA a fait aussi bien qu'Eva puisqu'il remporte le titre en poussin, en appliquant exactement la même technique de course.

Nul doute que leur entraîneur et président Frédéric BROUTIN doit être satisfait de ces deux résultats, prometteurs pour l'avenir.

PREPAREZ VOS « CAISSES A SAVON »

Le Festi-kiosque sera l'occasion d'assister à une course de « caisses à savon » Le samedi 6 juin à 18 h 30, organisée par l'association des signaleurs.

Les pilotes seront invités à se rendre rue de l'industrie, face au kiosque.

Si vous souhaitez concourir avec votre engin, merci de vous rapprocher de la mairie

Qui vous remettra le règlement des signaleurs : l'engin doit notamment pouvoir freiner et tourner. Trois départs : enfants, jeunes, adultes.

Port du casque obligatoire.

Remise des prix et trophées à 20 h sur le kiosque, avant la tombola.

MARPENT

L'Association « La Joie de la Famille » de Marpent organise à la Salle des Fêtes

UNE GRANDE BOURSE VETEMENTS, ARTICLES DE PUERICULTURE

Les dépôts et les reprises se feront par une seule et même personne.

Les articles devront être en bon état, non démodés et étiquetés (descriptif + prix)

MARDI 17 MARS 2015

DEPOT des VETEMENTS

8 H 30 – 17 H 00
(non stop)

MERCREDI 18 MARS 2015

VENTE

08 H 30 – 12 H 00
13 H 30 – 16 H 30

JEUDI 19 MARS 2015

REPRISE DES INVENDUS
Et Règlement des Comptes

8 H 30 – 9 H 30

DROIT de DEPOT

→ 2 € par liste de 10 articles
→ 3 listes par déposant

VENEZ NOMBREUX...

VENEZ NOMBREUX...

NOUS OEUVRONS DANS UN BUT SOCIAL

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol

E.P.N.M.



Centenaire de la naissance de l'écrivain et poète Luc Bérumont

EXPOSITION

« LUC BÉRIMONT, L'IVRESSE DES MOTS »



MÉDIATHÈQUE L'OISEAU-LYRE

du 14 mars au 30 avril 2015

Commune de Marpent (59164)

Avec la participation de l'association marpentoise «loisirs et culture»

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARPENT
DU MARDI 27 JANVIER 2015**



ELECTION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Suite à la décision du conseil constitutionnel en date du 14 juin 2014, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération doit être recomposé à partir d'élections de nouveaux délégués dans les communes qui perdent des sièges.

Marpent passant de deux à un siège, il revient au conseil de désigner un délégué parmi les deux sortants.

Seule la candidature de Jean-Marie Allain est enregistrée et fait l'objet d'un vote à bulletin secret à l'unanimité.

ASSOCIATION REUSSIR NOTRE SAMBRE

La question est posée de l'adhésion à cette association qui se mobilise pour l'avenir de la Sambre.

Mme Verplaetse et M Lavielle souhaitent connaître les membres actuellement adhérents et la composition du bureau et proposent de reporter le vote dès que ces informations seront connues.

HEURE DE PERMANENCE DU SAMEDI

Le conseil se prononce à l'unanimité pour le rétablissement de la permanence de 11 heures à 12 heures le samedi, à partir de février, afin de répondre au mieux aux demandes du public.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le conseil adopte le Plan Communal de Sauvegarde dans sa version actualisée.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Les élus donnent un avis négatif à la consultation préfectorale sur l'éventuelle extension des horaires des bureaux de vote.

SCHEMA DE MUTUALISATION DES SERVICES

Le conseil vote le Schéma de Mutualisation des Services présenté par la Communauté d'Agglomération.

PLAN DE MAITRISE SANITAIRE

Le conseil adopte le Plan de Maîtrise Sanitaire pour le restaurant scolaire.

FONDS DE CONCOURS

Les travaux de la zone 30 étant achevés, le conseil vote le versement du fonds de concours à la Communauté d'Agglomération pour un montant de 152 194 €.

AMRN

Le conseil vote la cotisation de 85 € à l'Association des Maires Ruraux du Nord, section départementale des Maires Ruraux de France

MAISONS ILLUMINEES

Sur proposition de Mme Jacqueline Loire, adjointe aux fêtes, le conseil vote pour 19 bons d'achat représentant un total de 690 €.

CHAUFFAGE SALLE DES FETES

Suite au démontage par la société Eco-Therm de l'ancienne chaudière gaz de la salle des Fêtes qui n'était plus aux normes de sécurité (elle datait de 1954 !), c'est l'entreprise Dertes qui s'emploie à installer la nouvelle centrale de traitement d'air à double flux, alimentée par une batterie électrique.

Cette Centrale réutilise pour partie les anciennes conduites pour envoyer l'air chaud par le plafond et récupère sous la scène l'air vicié qui est retraité.

L'installation a également nécessité des travaux sur le réseau électrique pour permettre la pose d'un compteur jaune.

Le montant des travaux s'élève à 60 000 euros HT, la moitié étant subventionnée par l'Etat (12 000), le Conseil Général (12 000) et l'Agglomération (7300).



Centrale Traitement Air

MAISONS ILLUMINEES

Les participants au concours des Maisons illuminées étaient cette année invités à découvrir la médiathèque L'Oiseau-Lyre.

Après que le maire eut présenté ses collègues présents et remercié les membres du jury, M et Mme Liénart et M et Mme Bracelet, Mme Loire, adjointe aux fêtes, appela les participants pour leur remettre des bons d'achat.

Dans la catégorie fenêtres, M et Mme Pinceel, rue Barbusse, obtiennent le 1^{er} prix suivi par M et Mme Verbrugge, rue de la Mairie.

Dans la catégorie « fenêtres et façades », c'est M et Mme Vigneux rue Victor Hugo qui remportent le 1^{er} prix, devant Mme Aurélie Levecq, rue Salengro.

Dans la catégorie « fenêtres, façades et cours », M Alain Fontaine, rue de la mairie, prend la première place devant M et Mme Serge Canny, Cité l'Orée du Bois.

Enfin, le salon de coiffure Aphrodite de Myriam Deprez, rue Jean-Marie Carion, garde la tête du classement dans la catégorie « commerces ».



Maisons illuminées



ESA59 :Eva et Sullivan



LOTO FOOT



Rencontre association
Entraide Scolaire Amicale



CONCERT NOUVEL AN



Travaux rue des Frères Roucheau